

Tchinaghén

Collectif pour la Paix et la Solidarité au Nord Niger

Depuis début octobre, la page de la guerre est tournée, à la grande satisfaction des populations d'Agadez qui en ont tant souffert, mais les conditions d'une paix juste et durable ne sont pas réunies. Les questions sociales, économiques et culturelles ont été écartées, offrant ainsi à la région d'Agadez une paix au goût amer.

QUELLE PAIX POUR LE NORD-NIGER ?

Le 9 octobre dans les arènes d'Agadez (photo) : cérémonie de remise des armes du FPN. Le MNJ était présent et avait déposé les armes quelques jours plus tôt en Libye. La majorité des cadres de la rébellion étaient là, les arènes étaient pleines. Peu de temps après, le FFR, troisième front armé a également rejoint le processus de paix.

Les détenus arbitraires en lien avec le conflit ont été libérés, l'amnistie générale décrétée, l'état de mise en garde levé.

Cependant, les armes ont été déposées en échange de quelques dollars libyens par ex-combattant et les problématiques de fond, restent sans réponse. Beaucoup parlent d'une paix au rabais et expriment leur mécontentement, la région d'Agadez tente de se reconstruire amèrement, harassée après plus de 2 ans de violences et des inondations dévastatrices.



Si le droit international impose aux Etats de poursuivre les crimes graves, tels que les crimes de guerre¹, il arrive que pour consolider une paix ou une démocratie fragile ces Etats décident de recourir à l'amnistie; cela permet d'éviter d'engendrer de nouvelles violences, de stimuler et de favoriser le processus de paix et/ou de réconciliation. Mais dans de tels cas, les lois d'amnistie doivent être accompagnées d'autres mesures qui favorisent la justice, la recherche de la vérité, la responsabilité pénale, la réforme institutionnelle et les réparations pour promouvoir efficacement la paix juste et durable. Autrement dit, si la paix durable et la réconciliation, sont dans certains cas liée à la rupture de l'impunité, la question incontournable d'équilibre entre les intérêts concurrents : vérités, justice, clémence, instauration de la démocratie et de la paix, et la recherche de réconciliation ; exige au mieux une réponse concertée et au pire une attention particulière.



¹ Rappelons la distinction entre civils et combattants, ainsi qu'entre les biens à caractère civil et les objectifs militaires est un des principes essentiels du droit humanitaire.

Rappelons qu'en vertu du droit humanitaire (art.3 commun aux quatre Conventions de Genève, art.27 de la IVe Convention, art.4 du Protocole II), les personnes qui ne participent pas directement aux hostilités doivent être traitées avec humanité, en toutes circonstances et sans aucune distinction aucune; elles ont droit -entre autres- au respect de leur personne, de leur honneur, de leurs droits familiaux, de leurs coutumes. Donc, elles ne devraient ni être victimes d'exactions, ni soumises à des traitements humiliants et dégradants, ni arbitrairement détenues ou séparées de leur famille, ni délibérément prises pour cible, ou contraintes d'abandonner leur foyer et privées de leurs droits fondamentaux, tels que le droit de bénéficier des biens essentiels à leur survie. cf. les exactions commises, durant le conflit qui a sévit, à l'encontre des civils, constatées par les organes du HCDH de l'ONU.

A l'instar de la crise politique et institutionnelle générale au Niger, force est de constater que les questions de fond liées au bien être des citoyens sont oubliées. La situation sociale à Agadez est explosive. **Les populations – les plus pauvres du monde selon l'IDH - sont livrées à elles mêmes, en sursis, sur des terres conquises par le marché opaque de l'uranium.** Les autorités, par instrumentalisation des acteurs de la région, ont réussi à légitimer les violences internes durant plus de 2 ans. Aujourd'hui c'est en instrumentalisant les institutions de la république que le pouvoir de Niamey met en péril le cadre démocratique.

CONTEXTE POLITIQUE INQUIETANT



Coup d'Etat constitutionnel du président Mamadou Tandja (photo) qui, passant outre les règles de la démocratie parlementaire, a organisé le 4 août dernier, un référendum pour se maintenir au pouvoir. Les élections législatives du 20 octobre 2009 avaient pour seul but d'asseoir le nouveau régime et de parachever son coup d'Etat. Le scrutin a été majoritairement boycotté par les partis d'opposition et la population. En effet, en tenant ces législatives le chef de l'Etat a finalisé son plan de confiscation du pouvoir passant outre l'élection présidentielle prévue fin 2009 et usant de moyens disproportionnés et insidieux lui permettant de réduire à néant toute opposition.

Après s'être trop faiblement émue de cette situation, la communauté internationale a réagi fermement : La Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a « suspendu » le Niger « jusqu'à ce que la légalité constitutionnelle soit rétablie », et a alerté l'Union Africaine (bien malheureusement présidée par la Libye) ; l'Union Européenne menace de suspendre son aide au développement conformément aux prescriptions de l'article 96 des accords de Cotonou, en laissant toutefois place aux négociations.

Quant à la France, elle a maintenu une position particulièrement ambiguë jusqu'à la veille des élections législatives, contribuant à l'attentisme général. Cette attitude revient à cautionner le coup d'Etat constitutionnel et à contribuer à la normalisation d'une situation illégale. A nouveau, la France privilégie ses intérêts économiques sur la promotion de la démocratie et le respect de l'Etat de droit. En effet l'exploitation de l'uranium par Areva se poursuit et la mise en exploitation de la mine d'Imouraren lui offre d'énormes perspectives économiques qu'il ne faudrait pas compromettre.



Tchinaghen est signataire du communiqué de presse :

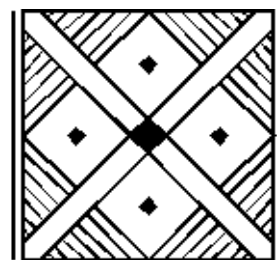
« Pour un retour à l'ordre constitutionnel au Niger L'UE doit appliquer les accords de Cotonou » avec *Survie*, *Areva ne fera pas la loi au Niger* et la *Coordination pour la Sauvegarde de la Démocratie au Niger (CSD)*.

LES VOLS POUR AGADEZ SUSPENDUS

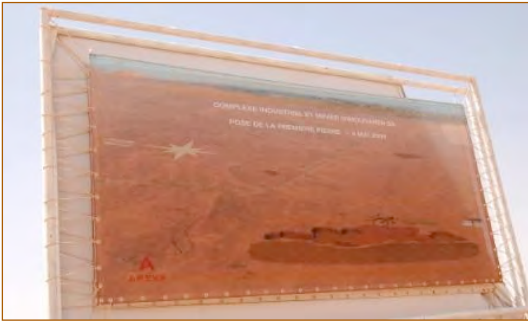


En raison de l'enlèvement d'un français au Mali, une véritable psychose est mise en œuvre par les autorités françaises qui ont poussé le Point Afrique à annuler et/ou suspendre ses vols sur Agadez. Est-ce en isolant un peu plus encore la région d'Agadez qu'on lui donne une chance de se relever ? C'est probablement l'effet contraire qui risque de se produire. Visiblement beaucoup ont intérêt à ce que la zone reste « invisible » et isolée : autorités nigériennes, sociétés minières etc.

(Lire l'interview de Maurice Freund, président du Point Afrique)



URANIUM : LA COURSE AUX PERMIS CONTINUE ET AREVA TRAVAILLE POUR UNE POLLUTION DURABLE !



Depuis 2007, le périmètre des concessions minières s'est malheureusement étendu. Plus de 60 nouveaux permis ont été ouverts à l'attribution de nouveaux contrats d'exploration. Une mise à jour du dossier d'information du collectif est en cours, les nouvelles cartes des permis seront donc publiées très prochainement.

Mission Greenpeace : Une équipe de cinq personnes s'est rendu à Arlit et Akokan en novembre 2009. Des prélèvements et mesures ont été effectués à Akokan, notamment pour la

CRIIRAD. Le compte-rendu (disponible sur le site de Green-peace) témoigne dans certaines zones des villes minières de doses de radiation de 63 microSv/hr par ~5 cm, c'est à dire 550 fois supérieures à la norme admise ! Le compte-rendu dénonce également les négligences d'Areva. (*lire le compte-rendu*)

Les organisations de la société civile d'Artil ont manifestées le 5 décembre demandant entre autres l'arrêt des persécutions exercées sur le président de la coordination de la société civile d'Artil et l'annulation des sanctions qui lui ont été infligées et l'amélioration des conditions sociales et économiques des travailleurs sous-traitants des filiales d'AREVA (*lire l'appel de la société civile*).

ET LE CLIMAT DANS TOUT ÇA !?

A la veille de la clôture du sommet de Copenhague sur le climat, nous nous devons d'appréhender cette question. Les émissions de gaz à effet de serre (principalement émises par les pays développés) sont la cause du dérèglement climatique. Et une fois de plus, ce sont les pays du sud qui en paient le prix fort. Les sécheresses successives, la désertification ou encore les terribles inondations du mois de septembre dont sont victimes les populations du Niger en sont quelques illustrations dramatiques.

Selon les climatologues, il faudrait que les pays industrialisés, premiers responsables de l'émission des gaz à effet de serre (GES), réduisent leurs émissions de 25 à 40 % d'ici à 2020 et de 80 à 95 % d'ici à 2050 (par rapport à 1990). Des mesures véritablement alternatives sont nécessaires. Une autre répartition des richesses doit permettre une transition solidaire vers des économies écologiques, au Nord comme au Sud. Copenhague s'est malheureusement transformé en sommet des fausses solutions au changement climatique. Nous avons besoin d'un accord contraignant, juste et à la hauteur des enjeux.

La production d'une tonne d'uranium nécessite 9,7 tonnes Equivalent Pétrole.

A plusieurs niveaux les populations du Nord-Niger sont directement concernées car le lobby nucléaire présente son industrie comme une énergie propre et alternative ! Pourtant l'énergie nécessaire au fonctionnement des mines d'uranium et usines d'extraction de SOMAÏR et COMINAK (charbon et gazoil) est non renouvelable et productrice de gaz à effet de serre.



*Tchinquagen est signataire de l'appel **Urgence Climatique Justice Sociale**.*



INONDATIONS A AGADEZ



Dans la nuit du 1er au 2 septembre 2009, des pluies torrentielles se sont abattues sur la région d'Agadez. En ville, plus de 3500 maisons ont été détruites, des milliers de familles ont tout perdu. En brousse, de nombreux campements, cultures maraîchères et troupeaux ont été emportés par les pluies et eaux de ruissellements.

Dans les jours qui ont suivis, Tchinaghen s'est mobilisé pour collecter des fonds. Près de 36.000 euros ont été réunis par Amitié Franco-Touareg, Targuinca et Tchinaghen, et versés à l'association locale ADDS (Alliance pour le Développement Durable et la Solidarité) qui a géré cet argent avec l'aide précieuse de 5 femmes d'Agadez chargées d'identifier les familles les plus nécessiteuses. L'ADDS a fait preuve

d'une grande réactivité et plus de 300 familles, en ville puis en brousse, ont ainsi pu rapidement recouvrer le minimum vital (compte-rendu détaillé sur www.tchinaghen.org).

Actuellement, les besoins des populations sinistrées restent immenses pour remettre en état habitats, puits et jardins, d'autant que, conséquence des mauvaises récoltes dans le Sud, les prix des denrées de base ont augmenté.

Merci à tous ceux qui ont marqué et marqueront leur solidarité et leur confiance par un don ou une action de collecte de dons.



Les sinistrés ont toujours besoin de votre soutien. Envoyez vos dons à **Targuinca** (Chèque ou CB paypal) www.targuinca.org



TCHINAGHEN - POUR UNE PAIX JUSTE ET DURABLE !

VIE DE L'ASSOCIATION

L'Assemblée générale ordinaire du Collectif Tchinaghen s'est tenu le 21 novembre à la mairie du IIe arrondissement. Le Conseil d'Administration a été reconduit et les objectifs et actions à venir définis. Le CA compte 10 personnes, il est composé de 3 ONGs, et des personnes individuelles aux compétences variées (information, communication, Droit de l'Homme, hydrogéologie, agronomie, culture etc.) dont 4 ressortissants de la région d'Agadez.



Nouvelle adresse du collectif :
TCHINAGHEN
Maison des asso. du 2e - (Boîte n°39)
23 rue Greneta
75002 Paris.

Site internet : www.tchinaghen.org

OBJECTIFS 2010 - REFLEXION ET ACTION



C'est la notion de « paix juste et durable » qui est le leitmotiv de chaque action du collectif et nous amène à travailler sur des terrains et des problématiques variées mais intimement liées (Droits de l'Homme, environnement, exploitation de l'uranium, francAfrique, changements climatiques etc...)

Il s'agit de prendre en compte les relations entre Droit, environnement et solidarité internationale pour participer à l'émergence, à l'échelle internationale, d'un nouvel espace de négociation en relation avec la société civile : floraison

des propositions liées à l'accès aux droits pour tous et au droit international ; rôle de l'expertise citoyenne ; débat fondamental sur la science, la nature et le développement.

Tchinaghen agit pour y inscrire les problématiques du Nord-Niger. Ainsi nous agissons au sein du collectif *Areva ne fera pas la loi au Niger*, et avons aussi participé à la rédaction du guide « *Lobby Planet Paris* », pour informer et communiquer auprès du grand public et de diverses organisations. Tchinaghen se positionne également comme plate-forme ressource (Tchinaghen Editions, dossier d'information « *La malédiction de l'uranium – le Nord- Niger victime de ses richesses* » etc...)

Prenons en compte et mettons en perspective l'ensemble des problématiques qui asphyxient les populations du Nord-Niger.

Si les changements sociaux et culturels sont inéluctables, ils peuvent être néanmoins soutenables. Quant aux droits des populations locales, ils doivent être défendus et promus et leurs violations dénoncées. Ensemble, soutenons et accompagnons ceux qui y travaillent !

**VOUS ETES RESPONSABLE D'UNE ASSOCIATION
AGISSANT AU NORD-NIGER,**
Pourquoi rejoindre Tchinaghen ?
Téléchargez notre appel (pdf)

**VOUS VOUS INTERESSEZ AUX PROBLEMATIQUES
ABORDEES DANS CETTE NEWSLETTER,**
et souhaitez nous soutenir :
Téléchargez notre appel (pdf)



Documents à télécharger :

Rapport moral Tchinaghen 2009 (pdf) – **Rapport d'activités Tchinaghen 2009** (pdf)

AGENDA

- * **18-23 janvier** : l'exposition du collectif sera dans le Calavdos (bientôt + d'infos)
- * **4 février à Lille** : Exposition et conférence du collectif
Conférence d'Aghali Mahiya - Evénement organisé par *Survie Lille*.
- * **Fin février** : Tchinaghen participera à la *Semaine anticoloniale* (bientôt + d'infos)

MEDIAS, LIENS & LECTURES

- * **Documentaire « l'héritage empoisonné »** - Sur LCP Public Sénat (**infos diffusions**)
Niger – Gabon : les problématiques liées à l'exploitation de l'uranium.
- * **Lobby Planet Paris** : <http://www.lobbyplanetparis.fr>
Un aperçu pratique, ludique et documenté de l'influence des grandes entreprises sur les décisions politiques.
Plusieurs pages consacrés à Areva au Niger rédigées par *Tchinaghen*, *Les Amis de la Terre* et *Survie*. Une publication de l'AITEC - 5 €.
- * **Welcome to Ingal** : <http://ingall.free.fr>
Site sur la région de Ingal et Teggida n'Tessoumt destiné à informer et rassembler des contributions.
- * **Téléchargez le dernier bulletin d'information du ROTAB Niger**
Réseau des Organisations pour la Transparence et l'Analyse Budgetaire
Membre de la plateforme *Publiez ce que vous payez*.
- * **Téléchargez le dernier numéro du journal *Air Info***



Publiez Ce 
Que Vous Payez

SOUTENIR TCHINAGHEN !

NOM : Prénom :

NOM DE L'ASSOCIATION (personne morale) :

ADRESSE :

CODE POSTAL :VILLE :

Courriel :

(chèques à l'ordre de "Tchinaghen")

J'adhère en tant que personne morale (association, organisation, entreprise) : 30 €

J'adhère en tant que personne individuelle : 15 €

Je marque ma solidarité par un don : €

Date :

Signature :

TCHINAGHEN - Maison des Associations du 2e - Boite n°39 - 23, rue Greneta - 75002 Paris

tchinaghen@yahoo.fr - www.tchinaghen.org

Association loi 1901 - n° siret : 505 038 364 00012